

159e Assemblée des délégués Swiss Cycling

**14 mars 2026, 10h00
Hôtel Ador, Berne**

Ordre du jour avec explications



PARTNER

assos
OF SWITZERLAND

EVIDEN

TUDOR

CO-PARTNER

bmc

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

Ordre du jour de l'assemblée des délégués 2026

1. Accueil / Ouverture
2. Hommage aux disparus
3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 13 mars 2025
4. Rapport annuel 2025
 - a) Activités de la Fédération
 - b) Rétrospective sportive
5. Priorités 2026 et objectifs de la Fédération
6. Comptes annuels 2025 et décharge du comité directeur
 - a) Comptes annuels 2025
 - b) Rapport de l'organe de contrôle externe
 - c) Rapport de la commission de contrôle de gestion
 - d) Approbation des comptes annuels 2025
 - e) Décharge aux membres du comité directeur
 - f) Prise de connaissance du budget 2026
7. Modifications des statuts
8. Élections
 - a) Comité directeur : présidente
 - b) Comité directeur : vice-président
 - c) Comité directeur : chef de finances
 - d) Comité directeur : autres membres du comité directeur
 - e) Commission de contrôle de gestion
 - f) Organe de contrôle externe
9. Autres propositions des membres
10. Distinctions honorifiques
11. Divers
12. Assemblée des délégués 2027



PARTNER

assos
OF SWITZERLAND**EVIDEN****TUDOR**

CO - PARTNER

bmcSportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

Explications relatives à l'ordre du jour

Point 3 – Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 13 mars 2025

Documents :

- Annexe point 3 – Procès-verbal de l'AD du 13 mars 2025

Proposition

Le comité directeur propose d'approuver le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 13 mars 2025.

Point 4 – Rapport annuel 2025

Documents :

- Annexe points 4 à 6 – Rapport annuel 2025

Il n'y a pas de vote.

Point 6 – Comptes annuels 2025 et décharge du comité directeur

Documents :

- Annexe points 4 à 6 de l'ordre du jour – Rapport annuel 2025

Proposition

Le comité directeur propose

1. d'approuver les comptes annuels 2025.
2. de donner décharge aux membres du comité directeur.



PARTNER

assos
OF SWITZERLAND

EVIDEN

TUDOR

CO-PARTNER

bmc

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

Point 7 de l'ordre du jour – Modifications des statuts

Documents :

- Annexe Point 7 – Modifications des statuts
 - a) Proposition de F. Gallati visant à modifier les statuts afin d'augmenter le nombre de membres du comité directeur
 - b) Proposition de M. Reich visant à modifier les statuts en vue du nouveau modèle de promotion des fédérations, de la conformité en matière de protection des données, de la bonne gouvernance et de la sécurité juridique

Remarques :

- Conformément à l'article 25 des statuts, toute modification des statuts requiert une majorité des deux tiers des voix présentes.
- Toute décision prend effet à la fin de l'assemblée au cours de laquelle elle a été prise. Les modifications des statuts, si elles sont acceptées, ne prendront donc effet qu'à la fin de l'assemblée des délégués du 14 mars 2026 et n'ont aucune incidence sur l'assemblée des délégués en cours.

Proposition :

- a) Le comité directeur ne formule aucune recommandation concernant la proposition de F. Gallati visant à modifier les statuts afin d'augmenter le nombre de membres du comité directeur.
- b) Le comité directeur recommande de rejeter la demande de M. Reich. Dans son ensemble, le contenu de la proposition n'est pas suffisamment concret et il n'apparaît pas clairement pourquoi telle ou telle règle devrait être impérativement inscrite dans les statuts. Les dispositions supérieures auxquelles se réfère l'auteur de la proposition (standard de branche, statut éthique et antidopage) font expressément la distinction entre les obligations statutaires, les obligations de publication et les obligations de mise en œuvre afin d'éviter une surréglementation dans les statuts. En outre, nous devons pouvoir continuer à réagir avec souplesse à l'évolution des conditions cadres sans devoir recourir à chaque fois à une majorité des deux tiers lors d'une assemblée des délégués.



PARTNER

ASSOS
OF SWITZERLAND**EVIDEN****TUDOR**

CO-PARTNER

BMCSportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

Point 8 de l'ordre du jour – Élections

Remarques :

- Conformément à l'art. 34, al. 1 des statuts, les élections se font en principe à main levée.
- Conformément à l'art. 34, al. 3, les élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour et à la majorité simple au deuxième tour. Seuls les bulletins valables sont pris en compte.

a) Comité directeur : élection de la présidente

Candidates :

- Luana Bergamin
- Marisa Reich

Documents :

- Annexe point 8 de l'ordre du jour - Portraits des candidates et candidats

Recommandation du comité directeur :

Le comité recommande à l'assemblée des délégués d'élire Luana Bergamin à la présidence de Swiss Cycling.

Luana Bergamin dispose d'un excellent réseau dans les milieux politiques et sportifs et possède une vaste expérience dans la représentation des intérêts. Elle connaît aussi bien les événements sportifs suisses que le système de promotion du sport et le para sport, et apporte une solide expertise en marketing dans le domaine des sports d'hiver, où la commercialisation est mise en œuvre avec succès. En tant qu'ancienne responsable des services (jusqu'en 2021), Luana Bergamin connaît parfaitement le fonctionnement de Swiss Cycling, en même temps, elle apporte au comité directeur un vent de fraîcheur et de nouvelles perspectives pour le développement stratégique de la fédération.

b) Comité directeur : élection du vice-président

Candidats

- Beat Nydegger
- Andrew Thomas

PARTNER

assos
OF SWITZERLAND

EVIDEN

TUDOR

CO-PARTNER

BMC

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch



Documents :

- Annexe point 8 de l'ordre du jour - Portraits des candidats

Recommandation de vote du comité directeur :

Le comité directeur renonce à toute recommandation de vote.

c) Comité directeur : élection du chef de finances**Candidat à la réélection :**

- Beat Nydegger

Autre candidat :

- Markus Gähwiler

Documents :

- Annexe point 8 de l'ordre du jour - Portraits des candidats

Recommandation de vote du comité directeur :

Le comité recommande à l'assemblée des délégués de réélire **Beat Nydegger** au poste de chef de finances de Swiss Cycling pour un dernier mandat. Le succès financier de la fédération depuis sa prise de fonction en 2014 est en grande partie dû à la gestion financière prudente et durable de Beat Nydegger. Il dispose d'un excellent réseau au sein des fédérations sportives et de Swiss Olympic, et sa grande expérience en tant que responsable financier et auditeur d'événements et d'organisations sportives constitue un atout majeur pour la fédération, en particulier dans une phase où une grande partie du comité directeur est renouvelée.

Remarque :

Le cumul des fonctions de vice-président et de chef de finances par une seule et même personne est autorisé et a déjà été fait chez Swiss Cycling dans le passé.



PARTNER

assos
OF SWITZERLAND**EVIDEN****TUDOR**

CO-PARTNER

BMCSportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

d) Comité directeur : élection des autres membres du comité directeur**Remarques :**

Conformément à l'art. 38, al. 1 des statuts, le comité directeur se compose de cinq à sept membres.

Conformément à l'art. 38, al. 2 des statuts, le comité directeur doit compter au moins 40 % d'hommes et 40 % de femmes. Avec 7 membres, le comité directeur doit donc compter au moins 3 femmes et 3 hommes.

En outre, conformément à l'art. 38, al. 2 des statuts, il convient de veiller à ce que les domaines spécialisés des finances, du marketing, de la communication, du droit et du sport ainsi que les différentes régions linguistiques soient représentés de manière appropriée dans la mesure du possible.

Candidates et candidats (par ordre alphabétique) :

- Nicole Brändli
- Markus Gähwiler
- Eva Jacobs
- Lars Längauer
- Luise Rohland
- Alex Rufibach
- Aldo Schaller
- Joel Struchen
- Andrew Thomas
- Vincent Volet
- Danilo Wyss

Documents :

- Annexe point 8 de l'ordre du jour - Portraits des candidates et candidats

Recommandation de vote du comité directeur :

Le comité directeur recommande à l'assemblée des délégués d'élire Luise Rohland, Alex Rufibach et Vincent Volet comme membres du comité directeur (liste par ordre alphabétique).

Ces dernières années, il est devenu de plus en plus important de réfléchir conjointement à la promotion du sport et aux infrastructures. La représentation des intérêts du sport et des infrastructures dans les cantons devient un facteur de succès essentiel pour le cyclisme suisse,



PARTNER

CO-PARTNER

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

non seulement pour la mise en œuvre réussie de la loi sur les pistes cyclables, mais aussi en vue de la promotion du sport d'élite, que Swiss Olympic et la Confédération souhaitent définir de manière plus large à l'avenir. En tant que co-présidente du plus grand club de cyclisme et d'infrastructure de Suisse, **Luise Rohland** a donné des impulsions importantes à la base ces dernières années et a joué un rôle déterminant dans la mise en place de structures. Son élection pourrait créer les conditions nécessaires pour attirer de nombreux nouveaux membres en peu de temps. Sur le plan professionnel, elle travaille depuis des années dans le développement de produits et le marketing d'une PME suisse et apporte ainsi des compétences qui correspondent parfaitement à Swiss Cycling.

Alex Rufibach est président de BEBike. Avec Luise Rohland, il est l'un des moteurs du mouvement en faveur des infrastructures pour le VTT. Par sa volonté manifeste de coopérer, il a montré qu'il était prêt à regrouper les structures existantes sous l'égide de Swiss Cycling. Cela contribue de manière importante à l'élargissement stratégique nécessaire de la base des membres. Grâce à sa formation juridique et à son caractère posé, il réunit les conditions idéales pour occuper un poste au sein du comité directeur. Son expérience dans le domaine du tourisme (y compris les remontées mécaniques) constitue une valeur ajoutée supplémentaire.

Le comité directeur soutient également les associations cantonales de Suisse romande, qui ont proposé à l'unanimité la candidature de **Vincent Volet**. Ce large soutien souligne sa grande réputation et son fort ancrage dans le paysage associatif régional. Ancien coureur cycliste actif et membre engagé de longue date de l'association cantonale vaudoise, Vincent Volet entretient des liens étroits avec la base. Il connaît les préoccupations et les défis du cyclisme par expérience personnelle et les mettra à profit dans le travail du comité directeur. En tant que membre du conseil de fondation du Fonds cantonal vaudois pour le sport, il est également très familier avec les processus de promotion politique.

e) Élection des membres de la commission de contrôle de gestion

Remarque :

Yvan Morf reste en fonction.

Proposition :

Le comité directeur propose de réélire **Thomas Hugentobler** pour un nouveau mandat de trois ans en tant que membre de la commission de contrôle de gestion.

Documents :

Aucun



PARTNER

assos
OF SWITZERLAND

EVIDEN

TUDOR

CO-PARTNER

bmc

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

f) Élection de l'organe de révision externe

Proposition :

Le comité directeur propose de réélire **Fiduciar Treuhand AG** en tant qu'organe de révision externe.

Documents :

aucun

Point 10 – Distinctions honorifiques

Proposition :

Le comité directeur propose de nommer **Doris Turin** membre d'honneur de Swiss Cycling.

Documents :

aucun



PARTNER

assos
OF SWITZERLAND

EVIDEN

TUDOR

CO-PARTNER

bmc

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch